

DECOCK Jules Joseph, Tisserand

Fils de **DECOCQ** Jules Joseph (°1846), Tisserand, filiation certaine, et de **VANDEPLANCKE** Sidonie Joseph (°1859), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Jules et Sidonie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 35 ans et 22 ans.

Né le (ce) 08/03/1881 à Neuville-en-Ferrain (59), Rue du cimetière¹.

Décédé le 31/08/1916 à Étinehem (80), Ambulance 5/1 à l'âge de 35 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **D E C O C K**

Prénoms **JULES JOSEPH**

Grade **SOLDAT**

Corps **43^e REGIMENT d'INFANTERIE**

N^o { **012429** au Corps. — Cl. **1901**

Matricule. { **3464** au Recrutement **Lille**

Mort pour la France le **31 Août 1916**

à **L'ambulance 5/1 à Étinehem (Somme)**

Genre de mort **Blessures de guerre**

Né le **2 Mars 1881**

à **Neuville-en-Ferrain** Département **Nord**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le **12 Mars 1919**

à **Neuville-en-Ferrain Nord**

N^o du registre d'état civil _____

534-708-1921. [26434.]

N° 33
Naissance
de
Jules Joseph
Decock

Enfant légitime
Militaire
Désigné
MORT POUR LA FRANCE
le 31 août 1916
à ETINCHEM (Somme)
Traversouville Neuville
in FERRAIN
le 28 mars 1919
Acte n° 30

L'an mil huit cent quatre vingt un, le neuf mars, à onze heures du matin, par devant nous, Derritte Vandebaulque, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de Neuville-en-Ferrain, canton de Courcoing nord, arrondissement de Lille, a comparu : Jules Joseph Decock, âgé de trente-six ans, dix mois, tisserand, né en cette commune, y domicilié, rue du Cimetière, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier à trois heures du soir, en sa maison, de lui déclarant et de Sidonie Joseph Vandeplancke, âgée de vingt-deux ans, dix mois, ménagère son épouse, née en cette commune et auquel enfant il a été donné les prénoms de Jules Joseph. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Charles Masure âgé de trente-un ans, tailleur de Henri Castel, âgé de cinquante-trois ans, tisserand, tous deux domiciliés en cette commune, qui ont, ainsi que le comparant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Ch. Masure
Decock

Derritte Vandebaulque
Castel

N° 30
Decock

Jules Joseph
transcription

L'an mil neuf cent seize, le trente et un août à seize heures étant à Etinehem cote 80, canton de Bray sur Somme (Somme) Acte de décès de Decock Jules, soldat de 2^e classe, au 43^e Régiment d'Infanterie 7^e Cie, immatriculé sous le n° 012489. Mort pour la France à Etinehem (Somme) le trente et un août mil neuf cent seize à quatorze heures trente minutes. Conformément à l'article 77 du Code Civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par nous, Lévin Daniel, officier d'administration de 1^{re} classe, adjoint au Gestionnaire de l'ambulance 5, 40 ans de Lille (Nord) officier de l'Etat Civil, sur la déclaration de Mattou Edouard, sergent, 33 ans et de Mahieur Henri, 2^e classe 30 ans, 1^{re} section d'Infirmiers militaires, témoins qui ont signé avec nous après lecture. Le 1^{er} témoin, signé: Mattou. Le 2^e témoin, signé: Mahieur. L'officier de l'Etat Civil, signé: Daniel. Pour expédition conforme. L'officier de l'Etat civil, signé: illisible. Vu par nous Sarrazin Medecin Chef, signé: illisible. Vu pour la legalisation de la Signature de M^{le} Sarrazin, Medecin Chef, Paris le 15 Janvier 1917. Le Ministre de la Guerre, par délégation: Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé: illisible. Mention Additive. Loi du 30 septembre 1915. L'acte ci contre est incomplet sur les points suivants. Le soldat Decock prénomme Jules Joseph, et non Jules seulement, né le huit mars mil huit cent quatre vingt onze à Neuville en Ferrain (Nord) y domicilié en dernier lieu était fils de Jules Joseph, et de Sidonie Joseph, Sandelaucke Paris, le six février mil neuf cent dix sept. Le Ministre de la Guerre, par délégation: Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé: illisible. L'acte de décès ci dessus a été transcrit le douze mars à neuf heures vingt minutes du matin, par nous Alexandre Ghestem, conseiller municipal faisant fonctions de Maire de Neuville en Ferrain.

Approuvé le renvoi, lisez: mil neuf cent dix neuf.

23. 1881

Ville de Neuville en Ferrain
59980
PHOTOCOPIE conforme à l'acte original à la date du 26 2 2014
Pour le Maire,
L'Agent Territorial délégué
J. Ragnon

A. Ghestem

347

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS
	destiné à contenir la 2 ^e vague d'attaque. Le 3 ^e Bn travaille à l'approvisionnement du trou central conduisant aux 1 ^{res} lignes, et fournit de nombreuses courses pour le transport de l'eau, des vivres et des munitions en 1 ^{re} ligne.
3.	Réception de la note écrite du G ^{al} est la 1 ^{re} B. I. En raison de la persistance du mauvais temps le jour "7" est reporté au 3 septembre. Note personnelle et écrite 57/ de la B. I. Prescriptions de détail concernant l'attaque. Note 52/8 du G ^{al} est la 1 ^{re} B. I. précisant l'emploi des grenades V. B. pour l'arrosage systématique des tranchées Posen et de Mottke dont les reconnaissances d'avions et les patrouilles signalent l'occupation par l'ennemi et qui ne peuvent être battues par l'artillerie en raison de la proximité de nos lignes. Nos pertes de la journée sont 2 tués et 5 blessés.
Septembre 1916.	
Premier Septembre 1916.	
1.	Bombardement continu et assez violent surtout sur le secteur du 2 ^e bataillon. Des obus de gros calibre tombent sur les tranchées de la 9 ^e B ⁿ à Mauvapat

348

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS
	et des obus de 105 dans le ravin de Mauvapat. 2. Pendant la nuit, le bombardement s'est maintenu violent sur les lignes avancées, surtout vers 23 heures. Les Allemands font de nombreux jets de barrage sur le 1 ^{er} Bn, empêchant le ravitaillement en vivres et en eau. Le transport par bouvignots ne donne pas de résultats satisfaisants, ces animaux ne pouvant porter qu'un poids restreint et s'égarent facilement, leur conduite étant difficile. Une patrouille de la 7 ^e C ^o a reconnu que la tranchée de Mottke était occupée par l'ennemi. Nos pertes sont de 17 tués, 24 blessés dont 1 adjudant.
3.	Réception des notes 57/ et 51/ de la 1 ^{re} B. I. Prescriptions de détail faisant suite à l'op ^{er} opérations 1 ^{re} C., de la 1 ^{re} B. I. "Les objectifs sont ceux indiqués par l'op ^{er} de la Division, mais avec cette modification que la droite du régiment devra être légèrement repoussée, de manière à se tenir à la route de Comblès à le Forest aux abords de laquelle les unités du 11 ^e auront à se relier aux éléments de gauche de la 46 ^e A. I. Les objectifs atteints, ses fractions constituées seront envoyées en avant, mais sur ordre et si les circonstances le permettent, sur la crête nord du bois d'Anderlu et le groupement de batteries situées au N. de ce bois. Note 62/ de la 1 ^{re} B. I. prescrivant que les reconnaitances ci-dessus ne doivent être envoyées

375

HISTORIQUE DES FAITS

DATES.

quoique en plein jour; le capitaine reporta l'opération à la tombée de la nuit.

Nos 26th #5, le lieutenant Bouriez avec les caporaux Ranvin et Mellat, les soldats Degève, Monteferraris et Douay qui avaient demandé à faire partie de la patrouille bondirent sur les quarteaux allemands par une petite dépression qui leur permettait de n'être vus ni de droite ni de gauche. A l'improviste, ils arrivèrent sur eux. En allemand, le lieutenant Bouriez les somma de se rendre et sur leur réponse négative jeta une grenade sur l'un d'eux, le corporal Mellat jeta une grenade sur l'autre. Avec un cri qu'ils portaient, les autres allemands au nombre d'une trentaine cachés dans des trous à deux mètres environ de la patrouille et l'accablèrent de grenades. Nos patrouilleurs ripostèrent et essayèrent de se placer du côté de notre tranchée. Ranvin et Monteferraris gisaient sur le sol. Le lieutenant Bouriez qui déjà était blessé à la tête reçut une grenade dans les jambes et tomba. Tirant alors son revolver, il abattit deux allemands qui s'avançaient sur lui et lui barraient le passage. Mellat, Degève et Douay quoique blessés, continuèrent à jeter des grenades et avaient réussi à passer du côté de la tranchée française. En reculant, ils protégeaient leur lieutenant qui se traînait péniblement. Pourvuivis par le feu des allemands armés d'une mitrailleuse, les patrouilleurs se replièrent. Douay tomba à une vingtaine de mètres de la tranchée et resta dans l'impossibilité de se relever. Bouriez, Mellat et Degève rentrèrent dans la tranchée. Aussitôt rentré, Bouriez rendit

376

HISTORIQUE DES FAITS

DATES.

compte à son capitaine, et malgré ses blessures qui le faisaient beaucoup souffrir d'ailleurs... Je suis content tout de même, j'en ai au moins tué trois!... Douay gémissait à une vingtaine de mètres. Malgré la fusillade nourrie que les allemands dirigeaient sur le parapet, deux hommes, Degève, Dussand, se portèrent au secours de leur camarade et réussirent à le rapporter. Au moment où ils aidaient Douay à franchir le parapet de la tranchée, une balle fit exploser quelques cartouches dans sa cartouchière. Il manquait encore le caporal Ranvin et Monteferraris... Vers 21^h #5, Ranvin qui était resté 20 minutes sur le terrain, entra en se traînant sur les mains et les genoux. Monteferraris entra peu après. Tous deux s'évanouirent dès qu'ils se retrouvèrent en sécurité. Personne ne manquait, mais tout était blessé.

Le lieutenant Bouriez souffrait beaucoup de ses blessures et devrait être emmené au poste de secours. Il passait à découvert dans un boyau peu profondément creusé quand il reçut une balle au cœur, qui l'étendit raide mort.

Pendant le reste de la nuit, les allemands se montrèrent d'une grande nervosité; ils semblaient craindre une attaque... A 22 heures, ayant probablement vu quelques-uns de nos travailleurs, ils ont déclenché un tir de barrage accompagné de feux nourris de mitrailleuses.

Les compagnies de 1^{ère} ligne améliorèrent leur position. La tranchée de jonction avec la 13th à gauche est complètement finie et occupée; la 1^{ère} Bn amorce une tranchée de soutien.



573

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

la réserve de régiment, aux ordres directs du colonel et avec les 10^e et 11^e C^o, 1^{er} C^o M^o, la réserve de brigade aux ordres du Général. Le P.C. du colonel sera à Maurepas (P.C. actuel) au début de l'action ; après l'entassement de la position, au cimetière (P.C. actuel du 1^{er} B^o). L'objectif assigné au régiment est la route Combes le Tour, après s'être emparé des tranchées de Mollé, de Prody et du Caucase. Réception de l'op. d'opérations n° 1305 de la 6^e Armée en date du 29 août 1916, annonçant qu'en raison du mauvais temps et de la difficulté de faire de l'observation aérienne et du retard qui en est résulté dans le travail de destruction de l'artillerie, le jour de l'attaque est différé de 44 heures. Note secrète du J^o de Révision, 557. Les Pertes sont : 1 tué et 33 blessés.

Compte et un août 1916.

1. Bombardement réciproque assez violent pendant toute la journée. De 13^h à 14^h, une vingtaine de 150 allemands sont tombés aux abords de la Balle de Maurepas, ainsi que de 15^h à 16^h sur la partie SE de Maurepas. 3 hommes ont été et 1 sergent de la 9^e C^o ont été ensevelis ; ils ont été dégagés. La journée se passe comme les précédentes pour les troupes du 1^{er} ligne, dans bouge du fond de la tranchée, car l'ennemi qui n'occupe plus les tranchées de Prody

Compte et un août 1916
374

DATES

HISTORIQUE DES FAITS

et du Caucase très bien barbotés, s'est installée dans des trous d'obus dans le ravin situé entre nos tranchées et les sennes, très près de nos tranchées, et sur la pente d'un ravin face à l'Est. Devant nos tranchées, les trous ont été organisés et des mitrailleuses y ont été placées ; les trous n'ont pas été reliés entre eux et ne forment pas une tranchée continue. Le dispositif leur permet d'éviter d'être battus par notre artillerie. Une patrouille a été envoyée par la 1^{re} C^o, dont rapport suit.

" Le 31 août 1916, la 1^{re} C^o occupait une tranchée située sur la pente ouest du ravin orienté du sud au Nord à 1200 m à l'Est de l'Eglise de Maurepas. Les allemands occupaient la pente Est du ravin. Des fractions allemandes ayant été vues s'installant aux extrémités N et S du ravin, les sentinelles surveillaient tout particulièrement le terrain dont les accidents et les trous d'obus rendaient possibles une action par surprise sur nous. Vers 15 heures, elles découvrirent deux sentinelles allemandes tapies dans un trou d'obus à une centaine de mètres de notre tranchée. Ils guettèrent vivement sur elles à court de fusil et lancèrent quelques obus Vivon-Bocovores. Vers 18 heures un 2^e allemand sortit de son trou et en rampant se rendit dans un trou voisin. On distingua nettement qu'il avait un bandement taché de sang, autour de la tête. Quelques coups de fusil furent tirés sur lui, et il fut encore atteint d'une balle. Le lieutenant Douvriez, qui lui-même avait tiré sur ces allemands vint demander au capitaine la permission d'aller les faire prisonniers. L'entreprise offrait trop de